

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg**

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1165**2 août 2002****SOMMAIRE**

Abbey Re S.A., Luxembourg	55892	Deale International Machines S.A., Luxembourg	55889
Agefi Luxembourg S.A., Capellen	55884	Dela Re S.A.	55892
Agefi Luxembourg S.A., Capellen	55885	Dela Re S.A.	55892
Agefi Luxembourg S.A., Capellen	55885	DSB Invest Holding S.A., Luxembourg	55898
Agefi Luxembourg S.A., Capellen	55885	Dussel Holding S.A., Luxembourg	55896
Agefi Luxembourg S.A., Capellen	55885	Economic, GmbH, Luxembourg	55917
Algarve International S.A., Luxembourg	55913	Economic, GmbH, Luxembourg	55917
Alloyo Ernapolis Holding S.A., Luxembourg	55896	Elit Properties S.A.H., Luxembourg	55884
American Continental Properties International (Luxembourg) S.A., Luxembourg	55900	Elit Properties S.A.H., Luxembourg	55884
Ansyppo Holding S.A., Luxembourg	55894	Erato Finance Holding S.A., Luxembourg	55898
Arabella S.A., Luxembourg	55898	Esla Holding S.A., Luxembourg	55892
Asian Marketing Services Holding S.A., Luxem- bourg	55914	Estée Lauder Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	55883
Asian Marketing Services Holding S.A., Luxem- bourg	55916	Estée Lauder Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	55883
Ausema S.A., Luxembourg	55881	Euro Finance Invest (E.F.I.) Holding S.A., Luxem- bourg	55898
Balleroy Holding S.A., Luxembourg	55897	Eurocounsel S.A.H., Luxembourg	55890
Banque de Luxembourg Asset Management S.A., Luxembourg	55905	Eurocounsel S.A.H., Luxembourg	55890
Base 2000 S.A., Luxembourg	55901	Euroinim S.A., Luxembourg	55908
Batos Holding S.A., Luxembourg	55897	Falun Holding S.A., Luxembourg	55896
BB-Trading Limited, S.à r.l.	55905	Farfinance I S.A., Luxembourg	55910
BFI Bank AG	55877	Farina European Invest S.A., Luxembourg	55916
BL Asset Management S.A., Luxembourg	55902	Farina European Invest S.A., Luxembourg	55916
C.D.A. Ré S.A., Luxembourg	55891	Fermor, S.à r.l., Luxembourg	55919
C.D.A. Ré S.A., Luxembourg	55891	Fibime Holding S.A., Luxembourg	55897
Calaudi Holding S.A., Luxembourg	55895	Financière A.A. S.A., Luxembourg	55887
Compagnie Financière Ponte Carlo Holding S.A., Luxembourg	55875	Financière A.A. S.A., Luxembourg	55887
Corporate Counselling Services, S.à r.l., Luxem- bourg	55890	Financière A.A. S.A., Luxembourg	55887
Cresta Holding S.A., Luxembourg	55914	Financière A.A. S.A., Luxembourg	55887
Cristalline S.A., Luxembourg	55894	Financière A.A. S.A., Luxembourg	55888
Curator S.A., Luxembourg	55897	Financière A.A. S.A., Luxembourg	55888
D.I.D. S.A., Luxembourg	55900	Financière de l'Union S.A., Luxembourg	55899
Deale International Machines S.A., Luxembourg	55889	Fujitsu Consulting (Luxembourg) S.A., Luxem- bourg	55882
Deale International Machines S.A., Luxembourg	55889	Full Music Services S.A., Luxembourg	55901
Deale International Machines S.A., Luxembourg	55889	Fund-Market Fund Management S.A., Luxem- bourg	55904
		Gemar S.A., Luxembourg	55875
		Gemar S.A., Luxembourg	55875
		Gemar S.A., Luxembourg	55876

Gondwana International Holding S.A., Luxembourg	55895	Nian Financière S.A.H., Luxembourg	55890
Helpack S.A.H., Luxembourg	55904	Parade Fonds, Sicav, Luxembourg	55902
Hitech Consult, S.à r.l., Luxembourg	55886	Partner Investment Fund, Sicav, Luxembourg...	55902
Horizon Illimité S.A., Luxembourg.....	55886	Patrimoine Fund Select Conseil S.A.H., Luxembourg	55901
Horizon Illimité S.A., Luxembourg.....	55886	Patrimoine Fund Select, Sicav, Luxembourg	55904
Intercom S.A., Luxembourg	55893	Pecap, Sicav, Luxembourg	55904
International Marketing Unit S.A., Luxembourg ..	55875	Piemme International S.A., Luxembourg.....	55876
Invercom S.A., Luxembourg	55893	PM Sports, Moutfort	55880
IRS 1 Fund, Sicav, Luxembourg	55902	Praedia Holding S.A., Luxembourg.....	55887
IRS 1 Fund, Sicav, Luxembourg	55903	Priamus International S.A., Luxembourg.....	55899
Irdeto Access Holdings S.A., Luxembourg.....	55878	RTL 4 Holding S.A., Luxembourg	55877
Irdeto Access Holdings S.A., Luxembourg.....	55879	RTL 4 Holding S.A., Luxembourg	55878
Irdeto Access Holdings S.A., Luxembourg.....	55879	SECURLUX, Secura Luxembourg S.A., Luxembourg	55891
Kitz Invest S.A., Luxembourg	55896	Seven Seasons S.A., Wasserbillig.....	55918
123 Lass, S.à r.l., Luxembourg.....	55880	Seven Seasons S.A., Wasserbillig.....	55919
Linianti S.A., Luxembourg	55898	Shiptrade Holding S.A., Luxembourg	55898
Lombard Odier Japan Development S.A., Luxembourg	55874	Sicofi, Société Civile Particulière, Luxembourg... ..	55883
Lombard Odier Japan Development S.A., Luxembourg	55874	Sinomax Luxembourg S.A., Luxembourg.....	55896
Luxdiagnostic, S.à r.l., Dudelange	55899	Skorpion S.A., Luxembourg.....	55895
M.M. Warburg & Co Luxembourg S.A., Luxembourg	55880	Société Foncière Delville S.A., Luxembourg	55895
Marguerite Holding S.A., Luxembourg.....	55894	Soparint S.A., Luxembourg	55901
Marks & Clerk, Luxembourg	55876	T.I.N.T. S.A., Transmec International S.A., Luxembourg	55876
Mediterranean Regional Transport Company S.A.H., Luxembourg	55879	Terfin S.A., Luxembourg	55886
Miraflores Holding S.A., Luxembourg	55894	Trasag S.A., Luxembourg.....	55893
Netco Luxembourg S.A., Luxembourg.....	55893	Travodiam Lux S.A., Bettembourg.....	55882
Nexus International S.A., Luxembourg	55906	Twincom S.A., Luxembourg	55902
		Union Invest S.A., Luxembourg.....	55900
		Vetinvest, Sicav, Luxembourg	55905
		Vollupro S.A., Luxembourg	55897

LOMBARD ODIER JAPAN DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 60.837.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 96, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

(41271/005/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2002.

LOMBARD ODIER JAPAN DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 60.837.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mars 2002

En date du 21 mars 2002, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de reporter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2001 après avoir distribué un dividende de USD 40.000.- .
- de renouveler les mandats de Messieurs Patrick Odier, Philippe A. Sarasin, Peter E. F. Newbald, Jean-Claude Ramel, Yvar Mentha et M^e Francine Keiseer en qualité d'Administrateurs de la SICAV pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.
- de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers en qualité de Commissaire aux Comptes, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2003.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 96, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41272/005/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2002.

INTERNATIONAL MARKETING UNIT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1017 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
R. C. Luxembourg B 78.443.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2002

Il résulte des résolutions prises que:

- L'Assemblée accepte le transfert du siège social à la nouvelle adresse:

2, rue des Dahlias
L-1017 Luxembourg

- L'Assemblée Générale décide d'accepter la démission du commissaire aux comptes:

INTERNATIONAL NET LTD, ayant son siège social à Nassau, Bahamas, et lui accorde décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

- L'Assemblée générale a nommé en lieu et place du commissaire aux comptes démissionnaire:

EUROPEENNE FIDUCIAIRE CONSEIL, S.à r.l., 7, rue Pierre d'Aspelt B. P. 864 L-1142 Luxembourg.

- L'Assemblée Générale accepte la démission de Monsieur Franck Benlolo de ses fonctions d'administrateur-délégué, auquel elle consent quitus de l'exercice de son mandat, et désigne, en son lieu et place, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, Monsieur Alain Rome demeurant 14, rue des Champs L-1323 Luxembourg Kohlenberg.

Luxembourg, le 15 mars 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 avril 2002, vol. 566, fol. 85, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40925/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE PONTE CARLO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 54.516.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE PONTE CARLO HOLDING S.A.

Signatures

(40952/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

GEMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 64.278.

—
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

GEMAR S.A.

Signatures

(40948/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

GEMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 64.278.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

GEMAR S.A., Société Anonyme

Signature

(40949/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

GEMAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 64.278.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 21 juin 2001

Monsieur Schaus Adrien, Monsieur Heitz Jean-Marc et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur De Bernardi Angelo est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2004.

Pour extrait sincère et conforme

GEMAR S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40950/545/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

PIEMME INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 14.177.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

PIEMME INTERNATIONAL S.A.

Signature

(40953/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

T.I.N.T. S.A., TRANSMEC INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 67.471.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 29 mai 2002, vol. 568, fol. 73, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

TRANSMEC INTERNATIONAL S.A. abrégé T.I.N.T. S.A.

Signatures

(40954/545/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

MARKS & CLERK

Siège social: L-1630 Luxembourg, 6, rue Glesener.

Décision des associés

Les associés ont pris à l'unanimité, avec effet au 1^{er} janvier 2001, la décision suivante:

Les parts sociales sont réparties comme suit:

Pierre Weyland.	125	parts sociales
Judith Powell, épouse Pierre Weyland.	125	parts sociales
Christian Gibson.	100	parts sociales
John Slater.	100	parts sociales
Sean Hackett.	50	parts sociales

P. Weyland / J. Powell / C. Gibson / J. Slater / S. Hackett

Les associés

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 85, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40957/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

BFI BANK AG, Aktiengesellschaft.

Durch Beschluss des Aufsichtsrates der Gesellschaft wurde Herr Klaus-Peter Kirschbaum, von Beruf Bankkaufmann, geboren am. 22. August 1953, wohnhaft in 65597 Hünfelden OT Mensfelden, Hochstr. 8 zum ordentlichen Vorstandsmitglied bestellt.

Das neue Vorstandsmitglied vertritt die Gesellschaft zusammen mit einem weiteren Vorstandsmitglied oder mit einem Prokuristen.

Das neue Vorstandsmitglied, zeichnet seine Namensunterschrift wie folgt:

Unterschrift.

Das neue Vorstandsmitglied versichert, dass es über seine unbeschränkte Auskunftspflicht gegenüber dem Registergericht durch den beglaubigenden Notar belehrt worden ist und dass bei ihm keine Umstände vorliegen, die seiner Bestellung nach § 76 Abs. 3 und 4 AktG entgegenstehen. Das neue Vorstandsmitglied versichert, dass es nicht wegen einer Konkursstraftat (Bankrott, Verletzung der Buchführungspflicht, Gläubigerbegünstigung, Schuldnerbegünstigung nach den §§ 283 bis 283 d StGB) rechtskräftig verurteilt worden ist und ihm die Ausübung eines Berufes, Berufszweiges, Gewerbes oder Gewerbebezweiges weder durch gerichtliches Urteil noch durch vollziehbare Entscheidung einer Verwaltungsbehörde untersagt ist.

Die Eintragung soll auch bei sämtlichen Zweigniederlassungen der Gesellschaft vollzogen werden.

Weitere beglaubigte Ablichtung dieser Urkunde mit urschriftlicher Namenszeichnung für das Gericht der in Betracht kommenden Zweigniederlassung der Gesellschaft ist beigelegt.

Angeschlossen ist die beglaubigte Ablichtung des Aufsichtsratsbeschlusses über die Bestellung des Vorstandsmitglieds. Wir versichern, dass die Voraussetzungen für die heutige Anmeldung vorliegen.

Dresden, den 3. April 2001.

Unterschriften.

Beglaubigung Unterschrift und Unterschriftenzeichnung

Vorstehende Unterschriften und Unterschriftenzeichnung wurden heute in meiner Gegenwart eigenhändig vollzogen von den teils von Person bekannten, teils durch gültigen Lichtbildausweis ausgewiesenen Herren

Wilhelm Hartmann, geschäftsansässig Forststr. 18, 01099 Dresden

Klaus-Peter Kirschbaum, geschäftsansässig in 01099 Dresden, Fortsstr. 18

Michael Petzold, geschäftsansässig in 01099 Dresden, Fortstr. 18

und werden hiermit als echt öffentlich beglaubigt.

Dresden, den 3. April 2001.

J. Sikinger

Notar in Dresden

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2002, vol. 568, fol. 90, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40956/202/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

RTL 4 HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.

R. C. Luxembourg B 55.038.

L'an deux mille deux, le quinze mai.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme RTL 4 HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, section B, sous le numéro 55.038.

L'assemblée est ouverte à 10.20 heures,

sous la présidence de Monsieur Edouard de Fierlant, company secretary, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden,

qui désigne comme secrétaire Madame Nathalie Bannwarth, legal assistant, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Mady Mostert, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden,

tous ici présents et ce acceptant.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1.- Abolition de la valeur nominale des actions et modification afférente du premier paragraphe de l'article 5 des statuts comme suit:

- dans sa version anglaise:

«**Art. 5.** The corporate capital is set at thirty-six million eight hundred sixty-one thousand seven hundred sixty-seven point fourteen (36,861,767.14) euros, divided in one hundred and forty-eight thousand seven hundred (148,700) shares without nominal value.»

- dans sa version française:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente-six millions huit cent soixante et un mille sept cent soixante-sept virgule quatorze (36.861.767,14) euros, représenté par cent quarante huit mille sept cents (148.700) actions sans désignation de valeur nominale.»

II. Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III. L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV. La présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Seule et unique résolution

L'assemblée décide d'abolir la valeur nominale des actions et de modifier par conséquent le premier paragraphe de l'article 5 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

- dans sa version anglaise:

«**Art. 5.** The corporate capital is set at thirty-six million eight hundred sixty-one thousand seven hundred sixty-seven point fourteen (36,861,767.14) euros, divided in one hundred and forty-eight thousand seven hundred (148,700) shares without nominal value.»

- dans sa version française:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente-six millions huit cent soixante et un mille sept cent soixante-sept virgule quatorze (36.861.767,14) euros, représenté par cent quarante-huit mille sept cents (148.700) actions sans désignation de valeur nominale.»

Frais

Le montant des frais afférents incombant à la société en raison des présentes est estimé à six cents (600,-) euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10.30 heures.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. de Fierlant, N. Bannwarth, M. Mostert, R. Neuman.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2002, vol. 135S, fol. 48, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à ladite société, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

R. Neuman.

(40959/226/63) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

RTL 4 HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1543 Luxembourg, 45, boulevard Pierre Frieden.

R. C. Luxembourg B 55.038.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

(40960/226/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

IRDETO ACCESS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.

R. C. Luxembourg B 72.435.

Le bilan au 31 mars 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 93, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2002.

FIDUCIAIRE AUDITLUX, S.à r.l.

Agent domiciliataire

Signature

(40932/512/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

IRDETO ACCESS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 72.435.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 93, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2002.

FIDUCIAIRE AUDITLUX, S.à r.l.

Agent domiciliataire

Signature

(40933/512/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

IRDETO ACCESS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 72.435.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 93, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2002.

FIDUCIAIRE AUDITLUX, S.à r.l.

Agent domiciliataire

Signature

(40934/512/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

IRDETO ACCESS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 2, rue de l'Avenir.
R. C. Luxembourg B 72.435.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mai 2002

- Les comptes aux 31 mars 2000, 2001, 2002 ont été approuvés.
- Les administrateurs et les commissaires sont déchargés de leur responsabilité pour les exercices clôturés.
- Les activités de la société continuent malgré le fait que les pertes accumulées dépassent 50% du capital.
- Monsieur Hans Schibli, administrateur de sociétés, c/o Benfid Verwaltungs AG, 19 Baarerstrasse, Zug, Suisse, a été nommé administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2005, remplaçant Monsieur Edward van der Veen.

Luxembourg, le 4 juin 2002.

FIDUCIAIRE AUDITLUX, S.à r.l.

Agent domiciliataire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 93, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40935/512/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

MEDITERRANEAN REGIONAL TRANSPORT COMPANY S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 36.284.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 82, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour MEDITERRANEAN REGIONAL TRANSPORT COMPANY S.A.

Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

(41000/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

123 LASS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1944 Luxembourg, 3, rue Franz Liszt.
R. C. Luxembourg B 50.297.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2002, vol. 568, fol. 78, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 juin 2002.

M. Simonis

gérant associé unique

(40963/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

PM SPORTS.

Registered office: L-5330 Moutfort, 79A, route de Remich.

An Extraordinary General Meeting has been called for 20.30 hours, Tuesday 28th May, 2002 at the siège social, 18, rue de Moutfort, L-5355 Oetrange.

Agenda

1. To change the address of the siège social from Oetrange to 79a, route de Remich, L-5330 Moutfort.

Oetrange, le 7 mai 2002.

P. Mitchell

Gérant

Minutes of the Extraordinary General Meeting held at 18, rue de Moutfort, L-5355 Oetrange

Persons present:

1. Mr. Mitchell Peter

2. Mrs. Mitchell-Buckle Christine

There was only one item on the agenda. Namely «to change the address of the siège social from Oetrange to 79a, route de Remich, L-5330 Moutfort»

Voting was unanimous in favour of the change.

Oetrange, le 7 mai 2002.

P. Mitchell / C. Mitchell-Buckle

Gérant / Gérant

Following an Extraordinary General Meeting held 28th May 2002 the decision was taken to change the siège social to: 79a, route de Remich, L-5330 Moutfort

Oetrange, le 29 mai 2002.

P. Mitchell / C. Mitchell-Buckle

Gérant / Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 98, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40964/000/29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

M.M. WARBURG & CO LUXEMBOURG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 2, place Dargent.

H. R. Luxemburg B 10.700.

In Übereinstimmung mit Art. 3 des Gesetzes vom 23. Oktober 1909 (koordinierter Text vom 12. Oktober 1987) geben wir Ihnen hierdurch die Namen der außer den Verwaltungsratsmitgliedern und den Geschäftsführern gemäß Artikel 13 und 14 der Gesellschaftssatzung unterschriftsberechtigten Personen unserer Bank auf.

Verzeichnis vom April 2002

Gruppe A:

Herr Dr. Erwin Möller, Président (gemeinsam, A, B oder C),

Herr Christian Schmid, Administrateur (gemeinsam A, B oder C),

Herr Dr. Henneke Lütgerath, Administrateur (gemeinsam A, B oder C),

Gruppe B:

Herr Bernhard Kuhn, Directeur/Geschäftsführung (gemeinsam A, B oder C),

Herr Silvan A. Trachsler, Directeur/Geschäftsführung (gemeinsam A, B oder C),

Herr Peter Johannsen, Directeur-Adjoint/Stellvertretender Direktor (gemeinsam A, B oder C),

Herr Claude Braquet, Sous-Directeur/Abteilungsleiter (gemeinsam A, B oder C),

Herr Rüdiger Tepke, Sous-Directeur/Abteilungsleiter (gemeinsam A, B oder C),

Herr Joachim Block, Fondé de Pouvoir/Prokurist (gemeinsam A, B oder C),

Herr Christian Folz, Fondé de Pouvoir/Prokurist (gemeinsam A, B oder C),

Herr Hans-Ulrich Haller, Fondé de Pouvoir/Prokurist (gemeinsam A, B oder C),

Herr Thomas Haupt, Fondé de Pouvoir/Prokurist (gemeinsam A, B oder C),
 Herr Günther Hinz, Fondé de Pouvoir/Prokurist (gemeinsam A, B oder C),
 Frau Colette Hvid-Schweichz, Fondé de Pouvoir/Prokuristin (gemeinsam A, B oder C),
 Herr Wolfgang Stolz, Fondé de Pouvoir/Prokurist (gemeinsam A, B oder C),
 Herr Dirk Stöwer, Fondé de Pouvoir/Prokurist (gemeinsam A, B oder C),
 Herr Bernd Adolf, Mandataire/Handlungsbevollmächtigter (gemeinsam A, B oder C),
 Frau Meral Batmaz, Mandataire/Handlungsbevollmächtigte (gemeinsam A, B oder C),
 Frau Inge Ehrles-Meierer, Mandataire/Handlungsbevollmächtigte (gemeinsam A, B oder C),
 Frau Monique Guden, Mandataire/Handlungsbevollmächtigte (gemeinsam A, B oder C),
 Frau Simone Kees, Mandataire/Handlungsbevollmächtigte (gemeinsam A, B oder C),
 Frau Bettina Pölking, Mandataire/Handlungsbevollmächtigte (gemeinsam A, B oder C),
 Frau Petra Schleicher, Mandataire/Handlungsbevollmächtigte (gemeinsam A, B oder C),
 Frau Carmen Schneider, Mandataire/Handlungsbevollmächtigte (gemeinsam A, B oder C),
 Frau Sylvia Selbach, Mandataire/Handlungsbevollmächtigte (gemeinsam A, B oder C),
 Frau Ginette Schons, Mandataire/Handlungsbevollmächtigte (gemeinsam A, B oder C),
 Frau Stefanie Waldschütz, Mandataire/Handlungsbevollmächtigte (gemeinsam A, B oder C),
 Frau Johanna Weber, Mandataire/Handlungsbevollmächtigte (gemeinsam A, B oder C),
 Frau Sonja Weiland, Mandataire/Handlungsbevollmächtigte (gemeinsam A, B oder C),
 Gruppe C:

Herr Aloyse Achen (gemeinsam A oder B),
 Frau Katharina Bohr-Steffens (gemeinsam A oder B),
 Herr Armin Clemens (gemeinsam A oder B),
 Herr Günter Eckers (gemeinsam A oder B),
 Frau Simone Hammes (gemeinsam A oder B),
 Frau Petra Kohns-Merges (gemeinsam A oder B),
 Frau Jennifer König (gemeinsam A oder B),
 Frau Andrea Kranz (gemeinsam A oder B),
 Frau Sylvia Michels (gemeinsam A oder B),
 Herr Stefan Moßmann (gemeinsam A oder B),
 Frau Martina Pint (gemeinsam A oder B),
 Frau Anne Rasmussen (gemeinsam A oder B),
 Frau Renate Scheer (gemeinsam A oder B),
 Frau Daniela Schiffels (gemeinsam A oder B),
 Frau Sabine Thömmes (gemeinsam A oder B),
 Herr Ingo Wagner (gemeinsam A oder B),
 Frau Martina Weber (gemeinsam A oder B),
 Herr Markus Ziehe (gemeinsam A oder B),

Die rechtsverbindliche Zeichnung erfolgt durch:

- diejenigen Mitglieder des Verwaltungsrats, die in der Gruppe A aufgeführt sind.
- Unterschriftsträger, die mit Ausnahme der Veräußerung und Belastung von Grundstücken zu allen rechtsgeschäftlichen Handlungen, die ein Handelsgewerbe mit sich bringt, berechtigt sind (Gruppe B).
- Unterschriftsträger, die mit Ausnahme der Veräußerung oder Belastung von Grundstücken, der Eingehung von Wechselverbindlichkeiten, der Aufnahme von Darlehen und der Prozeßführung zu allen Rechtshandlungen berechtigt sind, die der Betrieb eines Handelsgeschäftes mit sich bringt (Gruppe C).

Für den Geschäftsverkehr mit der Bank gelten die Allgemeinen Geschäftsbedingungen.

Das Verzeichnis vom Oktober 2001 verliert hiermit seine Gültigkeit.

M.M. WARBURG & CO LUXEMBOURG S.A.

Unterschriften

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2002, vol. 568, fol. 91, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40965/000/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

AUSEMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 45.182.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

L'assemblée générale de la société, convoquée le 4 juin 2002, a unanimement décidé de poursuivre les activités de la société (décision prise en vertu de l'art. 100 LSC).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Signature.

(41030/777/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

TRAVODIAM LUX S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 100.000,-.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle Schéleck.

R. C. Luxembourg B 61.479.

Procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 mai 2002

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est réunie au siège social de la société sur convocation faite par son président et mentionnant l'ordre du jour:

- remplacement d'un administrateur,
- remplacement de l'administrateur-délégué.

Sont présents:

Monsieur Bernard de Vault,

Monsieur Daniel Besseyre.

M. Bernard de Vault, administrateur-délégué, président de séance, constate que la totalité des actionnaires sont présents ou représentés et que l'assemblée peut donc valablement délibérer.

Le président ouvre la séance à 8 heures 30.

Remplacement d'un administrateur

Il est mis fin au mandat d'administrateur de Mme Chantal Besseyre; elle est remplacée à compter de ce jour par Mme Viviane Bonilauri-Klein, de nationalité française, née le 24 février 1953 demeurant 19, rue du Ruisseau F-57280 Maizières-les-Metz.

Adopté à l'unanimité.

Remplacement de l'administrateur-délégué

Les actionnaires prennent acte de la démission de M. Bernard de Vault en tant qu'administrateur-délégué; ils lui donnent quitus entier et sans réserve de sa gestion.

L'assemblée décide de nommer M. Daniel Besseyre, de nationalité française, né le 19 novembre 1953 demeurant 17 Le Beau-Séjour F-57925 Distroff comme administrateur-délégué avec tous pouvoirs d'engager la société en toutes circonstances pour la gestion quotidienne sous sa seule signature.

L'assemblée autorise le conseil d'administration à procéder à cette nomination.

Adopté à l'unanimité.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 8 heures 40.

De tout ce qui précède, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé par l'administrateur-délégué et par un actionnaire.

Signature / Signature

L' Administrateur-délégué / Un actionnaire

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 95, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40967/000/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

FUJITSU CONSULTING (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2350 Luxembourg, 3, rue Jean Piret.

R. C. Luxembourg B 15.734.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue à Bruxelles le 6 mai 2002

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires que:

sont nommés en tant que nouveaux administrateurs de la Société:

- Monsieur Daniel C. Braun, de nationalité américaine, demeurant au 1256 Dogwood Drive, Bridgewater, NJ 08807 (Etats-Unis d'Amérique);

- Monsieur Ron Charow, de nationalité canadienne, demeurant au 60 Prospect Hill Avenue, Summit, NJ 07901 (Etats-Unis d'Amérique).

Leur mandat prendra effet à l'issue de la présente assemblée générale et prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle de 2007.

Luxembourg, le 4 juin 2002.

Pour FUJITSU CONSULTING (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 95, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40975/250/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

ESTEE LAUDER LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1247 Luxembourg, 4-6, rue de la Boucherie.
R. C. Luxembourg B 68.176.

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire de ESTEE LAUDER LUXEMBOURG, S.à r.l., en date du 11 octobre 2000:

- M. Heinz-Walter Hinrichs a démissionné de sa fonction d'administrateur de la société;
- M. Klaus Sorensen a été nommé comme nouvel administrateur de la société.

Le conseil d'administration de ESTEE LAUDER LUXEMBOURG, S.à r.l., est par conséquent désormais composé comme suit:

- M. Lawrence Magoloff,
- M. Klaus Sorensen,
- M. Pierre Luigi Garcea,
- M. Etienne de Loose,
- M. Guy Harles.

Luxembourg, le 4 juin 2002.

ESTEE LAUDER LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 96, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40973/250/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

ESTEE LAUDER LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1247 Luxembourg, 4-6, rue de la Boucherie.
R. C. Luxembourg B 68.176.

Il résulte du procès-verbal des résolutions prises par ESTEE LAUDER LUXEMBOURG, S.à r.l., le 11 octobre 2000 que:

- l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a accepté la démission de M. Heinz-Walter Hinrichs de sa fonction d'administrateur de la société et lui a accordé décharge pour l'exercice de son mandat;
- l'assemblée générale extraordinaire a décidé de nommer M. Klaus Sorensen comme nouvel administrateur de la société.

Luxembourg, le 4 juin 2002.

ESTEE LAUDER LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 96, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40974/250/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

SICOFI, Societe Civile Particuliere.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 novembre 2001

2. Le mandat d'Administrateur étant venu à expiration à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2000, l'Assemblée décide à l'unanimité des voix de reconduire le mandat d'administrateur de Monsieur Pierre Braems, avec effet rétroactif, pour une période de six ans. Le mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle de l'année 2006.

3. L'Assemblée décide à l'unanimité de transférer le siège social du 4, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg vers le 38, boulevard Napoléon I^{er}, L-2210 Luxembourg.

4. L'Assemblée ratifie toutes les opérations relatives à la gestion journalière de la société ainsi que tous actes et procès-verbaux, jusqu'à ce jour.

5. L'Assemblée a pris note du remplacement de l'écu par l'euro.

Pour extrait conforme

P. Braems

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 99, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40979/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

ELIT PROPERTIES S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 66.625.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 19 mai 2000

3. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats en 1999.

Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale à tenir en l'an 2004.

4. L'Assemblée décide de convertir la monnaie d'expression actuelle du capital social, du capital autorisé et tous autres montants figurant dans les statuts de francs luxembourgeois (LUF) en euros (EUR) aux taux de change égal à 40,3399 LUF pour 1,- EUR.

5. L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de 479,14 EUR pour le porter de son montant actuel de 1.115.520,86 EUR à 1.116.000 EUR par incorporation de bénéfices reportés.

6. L'Assemblée décide d'adapter en conséquence la mention du capital social.

7. L'Assemblée décide d'adapter l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à un million cent seize mille euros (EUR 1.116.000,-), représenté par dix mille (10.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

8. L'Assemblée décide que les résolutions qui précèdent concernant la conversion du capital social en euros produiront leurs effets comptables et fiscaux au 1^{er} janvier 2002.

9. L'Assemblée décide de transférer le siège social du 4, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg au 38, boulevard Napoléon I^{er}, L-2210 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 99, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40980/565/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

ELIT PROPERTIES S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 66.625.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(40982/565/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

ELIT PROPERTIES S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 66.625.

Le bilan et les annexes au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 99, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(40983/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

AGEFI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-8311 Capellen, 111B, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 28.850.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1995, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 99, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Administrateur

(40985/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

AGEFI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8311 Capellen, 111B, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 28.850.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1996, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 99, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Administrateur

(40986/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

AGEFI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8311 Capellen, 111B, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 28.850.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1997, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 99, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Administrateur

(40987/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

AGEFI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8311 Capellen, 111B, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 28.850.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1998, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 99, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Administrateur

(40988/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

AGEFI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8311 Capellen, 111B, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 28.850.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 99, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Administrateur

(40989/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

AGEFI LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8311 Capellen, 111B, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 28.850.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2000, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 99, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Administrateur

(40990/565/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

HORIZON ILLIMITE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 42.549.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 27 mai 2002

3. L'Assemblée constate que plus de 50% du capital social de la société est absorbée par des pertes.

Après délibérations et votes, l'Assemblée décide de poursuivre l'activité de la société, ceci conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

4. Par votes spéciaux, l'Assemblée Générale donne à l'unanimité des voix décharge pleine et entière aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'ensemble des mandats en 1999.

Les mandats des administrateurs et du Commissaire aux Comptes nouvellement élus viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire de 2004.

Pour extrait conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 99, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40981/565/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

HORIZON ILLIMITE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 38, boulevard Napoléon 1^{er}.
R. C. Luxembourg B 42.549.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 1999, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 99, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(40984/565/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

TERFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 56.192.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 82, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour TERFIN S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

(40997/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

HITECH CONSULT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.
R. C. Luxembourg B 39.257.

Extrait de contrat de domiciliation

Il a été conclu entre:

HITECH CONSULT, S.à r.l.

et

EURCO S.A.

un contrat de domiciliation en date du 1^{er} juin 2002 jusqu'à la fin du premier exercice de la société et reconduit ensuite d'année en année par tacite reconduction.

R. Paridaens

Financial Controller

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 93, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41011/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

PRAEDIA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 70.375.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 82, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour PRAEDIA HOLDING S.A., Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

(40998/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

FINANCIERE A.A. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 44.044.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2002, vol. 568, fol. 52, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour L. Niedner empêché

Signature

(40991/999/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

FINANCIERE A.A. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 44.044.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2002, vol. 568, fol. 52, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour L. Niedner empêché

Signature

(40993/999/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

FINANCIERE A.A. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 44.044.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2002, vol. 568, fol. 52, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour L. Niedner empêché

Signature

(40992/999/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

FINANCIERE A.A. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

Rapport du commissaire à l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2000

«Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, j'ai l'honneur de vous rendre compte de l'accomplissement de ma mission pour l'exercice social clôturé au 31 décembre 2000.

J'ai examiné les bilan et compte pertes et profits dressés au 31 décembre 2000.

Les vérifications des pièces comptables, l'examen et la comparaison des livres sociaux, m'ont permis de constater l'exactitude des écritures et leur parfaite concordance avec les chiffres du bilan et du compte pertes et profits.

En conséquence, je vous propose d'approuver les bilan et compte pertes et profits tels qu'ils vous ont été présentés par le conseil d'administration.»

Luxembourg, le 31 décembre 2000.

C. Cahen
Commissaire aux comptes
 Pour copie conforme
 L. Niedner
Avocat à la Cour

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2002, vol. 568, fol. 52, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40994/999/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

FINANCIERE A.A. S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

Le 31 décembre 2000 à 14.00 heures se sont réunis les actionnaires de la société anonyme FINANCIERE A.A. S.A., au siège social à L-1660 Luxembourg, 74, Grand-rue.

Ainsi qu'il résulte de la liste de présence l'intégralité du capital a été représenté.

L'assemblée se reconnaît valablement convoquée.

Est désigné président Maître Laurent Niedner, avocat à la cour, demeurant à Luxembourg.

Est désigné scrutateur Maître Véronique Achenne, avocat à la cour, demeurant à Luxembourg.

Est désigné secrétaire Madame Rolande Krier-Colling, demeurant à Noertzange.

Le liquidateur, Maître Laurent Niedner, expose que la liquidation est terminée, fait rapport et soumet à l'assemblée générale les comptes et pièces à l'appui, en particulier les comptes 1998, 1999 et 2000.

L'assemblée générale désigne à l'unanimité comme commissaire Maître Véronique Achenne et Madame Rolande Krier et fixe une nouvelle réunion à 16.00 heures le même jour.

A cette heure l'assemblée générale composée à l'identique, statuant à l'unanimité a adopté les résolutions suivantes:

1. La liquidation est clôturée.
2. Décharge est accordée au liquidateur.
3. Les livres et documents devront être déposés et conservés pendant cinq ans au moins au cabinet de Maître Laurent Niedner, avocat à la cour, demeurant à L-1660 Luxembourg, 74, Grand-rue ou à telle autre adresse où son cabinet sera transféré à l'avenir.
4. Un montant de LUF 30.000,- est consigné entre les mains du liquidateur pour couvrir des imprévus ainsi que les frais de publication et de la clôture de la liquidation.

Signature / Signature / Signature

Le président / Le scrutateur / Le secrétaire

Pour copie conforme

L. Niedner

Avocat à la Cour

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2002, vol. 568, fol. 52, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40996/999/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

FINANCIERE A.A. S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1118 Luxembourg, 13, rue Aldringen.

DISSOLUTION

En date du 31 décembre 2000, l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme FINANCIERE A.A. S.A. a prononcé la clôture de la liquidation de cette société.

Les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant cinq ans au moins au cabinet de Maître Laurent Niedner, avocat à la cour, demeurant à L-1660 Luxembourg.

Un montant de LUF 30.000,- est consigné entre les mains du liquidateur pour couvrir des imprévus ainsi que les frais de publication et de la clôture de la liquidation.

Signature

Le liquidateur

Pour copie conforme

L. Niedner

Avocat à la Cour

Enregistré à Luxembourg, le 24 mai 2002, vol. 568, fol. 52, case 1.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(40995/999/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

DEALE INTERNATIONAL MACHINES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 43.108.

—
Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 82, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour DEALE INTERNATIONAL MACHINES S.A.

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

(41004/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

DEALE INTERNATIONAL MACHINES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 43.108.

—
Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 82, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour DEALE INTERNATIONAL MACHINES S.A.

Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

(41003/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

DEALE INTERNATIONAL MACHINES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 43.108.

—
Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 82, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour DEALE INTERNATIONAL MACHINES S.A.

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

(41002/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

DEALE INTERNATIONAL MACHINES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 43.108.

—
Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour DEALE INTERNATIONAL MACHINES S.A.

Société Anonyme

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

(41006/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

NIAN FINANCIERE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 43.507.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 82, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour NIAN FINANCIERE S.A.H., Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

(40999/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

EUROCOUNSEL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 38.801.

—
Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour EUROCOUNSEL S.A.

Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

(41005/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

EUROCOUNSEL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 38.801.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 31 mai 2002, vol. 568, fol. 82, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour EUROCOUNSEL S.A.

Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

C. Day-Royemans / S. Wallers

(41001/006/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

CORPORATE COUNSELLING SERVICES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: 1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.
R. C. Luxembourg B 85.750.

—
Extrait de contrat de domiciliation

Il a été conclu entre:

CORPORATE COUNSELLING SERVICES, S.à r.l.

et

EURCO S.A.

un contrat de domiciliation en date du 2 avril 2002 jusqu'à la fin du premier exercice de la société et reconduit ensuite d'année en année par tacite reconduction.

R. Paridaens

Financial Controller

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 93, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41012/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

C.D.A. RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.
R. C. Luxembourg B 44.639.

Extrait de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue au siège social le 22 mai 2002

1. Le résultat de l'exercice étant nul, aucune affectation n'a été décidée.
2. L'Assemblée a accordé pleine et entière décharge aux Administrateurs et au réviseur pour l'exercice comptable se clôturant le 31 décembre 2001.
3. Il a également été décidé de renouveler le mandat des administrateurs ainsi que le mandat du réviseur externe MAZARS & GUERARD (Luxembourg) pour une période de un an qui viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice se clôturant le 31 décembre 2002.
4. L'Assemblée entérine la démission de Monsieur Vincent Demeuse de son poste de Directeur délégué et coopte en remplacement EURCO S.A.

Pour le Conseil d'Administration

R. Paridaens

Financial Controller

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41007/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

C.D.A. RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.
R. C. Luxembourg B 44.639.

REPARTITION DES RESULTATS

Le résultat étant nul, aucune répartition n'a pu avoir lieu.

Conseil d'Administration de l'exercice 2001

- Monsieur André de Molinari, Président, demeurant en France à Paris
 - C.D.A., Société Coopérative, administrateur, ayant son siège social à B-1210 Bruxelles, 86, boulevard du Jubilé
 - C.D.A. INVEST S.A., administrateur, ayant son siège social au 2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg
- Réviseur externe*
MAZARS & GUERARD, 5, rue Emile Bian, L-1235 Luxembourg

Situation du Capital Social

Le capital social de 2.000.000 EUR est représenté par 100 actions sans désignation de valeur nominale.

R. Paridaens

Financial Controller

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41013/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

SECURLUX, SECURA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.
R. C. Luxembourg B 33.462.

Extrait de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue au siège social le 16 avril 2002

1. Le résultat de l'exercice étant nul, aucune affectation n'a été décidée.
2. L'Assemblée a accordé pleine et entière décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leurs mandats durant l'exercice comptable se clôturant le 31 décembre 2001.
3. L'Assemblée a donné décharge au Réviseur pour l'exercice de son mandat durant l'exercice comptable se clôturant le 31 décembre 2001.
4. Il est procédé aux élections suivantes:
 - 1) L'assemblée entérine les démissions de Messieurs Luc Herfurth et Jan Leflot de leur mandat d'Administrateurs du Conseil d'Administration et coopte en remplacement Messieurs John H. Prosser et Ivo Bauwens, qui acceptent.
 - 2) L'Assemblée entérine la démission de Monsieur Vincent Demeuse de son mandat d'Administrateur et nomme Monsieur Hugo Azijn, qui accepte, comme Administrateur-délégué.

H. Azijn

Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2002, vol. 567, fol. 55, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41009/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

ABBEY RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1253 Luxembourg, 2, rue Nicolas Bové.
R. C. Luxembourg B 59.828.

Le conseil d'administration tenu le 18 septembre 2001 a approuvé le changement de domicile de la société du 62, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg au 2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg.

R. Parideans
Financial Controller

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 93, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41010/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

DELA RE S.A., Société Anonyme.

Répartition des résultats

La société enregistre une perte de 2.932.803, qui est reportée sur l'année 2002.

Conseil d'Administration de l'exercice 2001

- Monsieur Johannes Gerdus de Vries, Administrateur demeurant à Seewadelstrasse 23a, CH-8444 Henggart, Switzerland

- Monsieur Jozef van Beek, Administrateur demeurant à Snekenshof 30, B-2460 Lichtaart, Belgique

- Monsieur Urs Lustenberger, Administrateur demeurant à Zeltenbühlweg 6, CH-8700 Küsnacht, Switzerland

Réviseur externe

PricewaterhouseCoopers, 400, route d'Esch, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg

Situation du capital social

Le capital social est représenté par 50.000 actions nominatives de 1.000,- EUR chacune, toutes entièrement libérées.

R. Paridaens
Financial Controller

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2002, vol. 567, fol. 55, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41016/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

DELA RE S.A., Société Anonyme.

Extrait de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue au siège social le 16 avril 2002

1. La société enregistre une perte de 2.932.803, qui est reportée sur l'année 2002.

2. L'Assemblée a donné décharge au Réviseur pour l'exercice de son mandat durant l'exercice comptable se clôturant le 31 décembre 2001.

3. L'Assemblée a accordé pleine et entière décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leurs mandats durant l'exercice comptable se clôturant le 31 décembre 2001.

4. Il est procédé aux élections suivantes:

1. L'assemblée entérine la démission de Monsieur Vincent Demeuse de son mandat de Directeur délégué et coopte en remplacement Monsieur Hugo Azijn, qui accepte.

R. Paridaens
Financial Controller

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2002, vol. 567, fol. 55, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41017/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

ESLA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 72.015.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

L'assemblée générale de la société, convoquée le 6 juin 2002, a unanimement décidé de poursuivre les activités de la société (décision prise en vertu de l'art. 100 LSC).

Pour extrait sincère et conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 5 juin 2002. Signature.

(41031/777/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

TRASAG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 69.933.

—
Le bilan et l'affectation du résultat de la société au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 94, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(41019/805/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

NETCO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 77.008.

—
Le bilan et l'affectation du résultat de la société au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 94, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(41020/805/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

INVERCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 77.003.

—
Le bilan et l'affectation du résultat de la société au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 94, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(41021/805/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

INTERCAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 57.181.

—
Les actionnaires décident de convertir le capital social de 1.250.000,- LUF en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002, en conformité avec la loi luxembourgeoise du 10 décembre 1998, au taux de change fixe de 40,3399. Il en résulte que le capital de 1.250.000,- LUF exprimé en euros s'élève à un montant de 30.986,69 EUR.

Les actionnaires décident d'adapter la valeur nominale des actions. Les 250 actions existantes ont maintenant une valeur nominale de 123,94 EUR.

Les actionnaires décident de modifier de l'article 5 des statuts de la société suite résolutions précédentes pour lui donner la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros soixante-neuf cents (30.986,69) représenté par deux cent cinquante (250) actions d'une valeur nominale de cent vingt-trois euros quatre-vingt-quatorze cents (EUR 123,94) chacune.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41023/777/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

CRISTALLINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 81.418.

Le bilan et l'affectation du résultat de la société au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 94, case 12, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour la société

Signature

Un administrateur

(41022/805/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

MARGUERITE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 59.045.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Les actionnaires décident de convertir le capital social de 7.000.000,- en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002, en conformité avec la loi luxembourgeoise du 10 décembre 1998, au taux de change fixe de 40,3399. Il en résulte que le capital de 7.000.000,- LUF exprimé en euros s'élève à un montant de 173.525,47 EUR. Ce capital est représenté par 7.000 actions d'une valeur nominale de 24,78 EUR.

Modification de l'article 5 des statuts de la société suite à la résolution précédente pour lui donner la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé à cent soixante-treize mille cinq cent vingt-cinq virgule quarante-sept euros (EUR 173.525,47), divisé en sept mille (7.000) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre virgule soixante dix-huit euros (EUR 24,78).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2002.

Signature.

(41024/777/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

ANSYPO HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 43.099.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

L'assemblée décide de poursuivre les activités de la société en vertu de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Signature.

(41032/777/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

MIRAFLORES HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 59.593.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Les actionnaires décident de convertir le capital social de 5.000.000,- LUF en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002, en conformité avec la loi luxembourgeoise du 10 décembre 1998, au taux de change fixe de 40,3399. Il en résulte que le capital de 5.000.000,- LUF exprimé en euros s'élève à un montant de 123.946,76 EUR. Ce capital est représenté par 5.000 actions d'une valeur nominale de 24,78 EUR.

Modification de l'article 5 des statuts de la société suite à la résolution précédente pour lui donner la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé à cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six virgule soixante-seize euros (EUR 123.946,76), divisé en cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre virgule soixante-dix-huit euros (EUR 24,78).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Signature.

(41026/777/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

SOCIETE FONCIERE DELVILLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 57.672.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Les actionnaires décident de reconduire les mandats des administrateurs actuels soit de Marc Schintgen, Ingrid Hoo-lants, Sylvie Allen-Petit, Robert Zahren et ALPHA MANAGEMENT SERVICES S.A. ainsi que du commissaire aux comptes Eric Invernizzi pour une période de 6 ans jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'année 2007.

Les actionnaires décident de convertir le capital social de 6.000.000,- LUF en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002, en conformité avec la loi luxembourgeoise du 10 décembre 1998, au taux de change fixe de 40,3399. Il en résulte que le capital de 6.000.000,- LUF exprimé en euros s'élève à un montant de 148.736,11 EUR. Ce capital est représenté par 6.000 actions d'une valeur nominale de 24,78 EUR.

Modification de l'article 5 des statuts de la société suite à la résolution précédente pour lui donner la teneur suivante:

Art. 5. Le capital social est fixé à cent quarante-huit mille sept cent trente-six virgule onze euros (EUR 148.736,11), divisé en six mille (6.000) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre virgule soixante dix-huit euros (EUR 24,78).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Signature.

(41025/777/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

SKORPION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 60.383.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Les actionnaires décident de convertir le capital social de 6.500.000,- LUF en euros avec effet au 1^{er} janvier 2002, en conformité avec la loi luxembourgeoise du 10 décembre 1998, au taux de change fixe de 40,3399. Il en résulte que le capital de 6.500.000,- LUF exprimé en euros s'élève à un montant de 161.130,79 EUR. Ce capital est représenté par 6.500 actions d'une valeur nominale de 24,78 EUR.

Modification de l'article 5 des statuts de la société suite à la résolution précédente pour lui donner la teneur suivante:

Art. 5. Das Gesellschaftskapital ist festgesetzt auf hunderteinundsechzigtausend hundertdreissig Komma neunund-siebzig Euro (EUR 161.130,79), eingeteilt in sechstausendfünfhundert (6.500) Aktien zu je vierundzwanzig Komma acht-undsiebzig Euro (EUR 24,78).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Signature.

(41027/777/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

GONDWANA INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 59.389.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Les actionnaires décident de reconduire les mandats des administrateurs actuels soit de Bruno Larva, Gaston van den Bossche, Bruno van den Bossche, Guy van den Bossche, Catherine van den Bossche et du commissaire aux comptes, ALPHA MANAGEMENT SERVICES S.A., pour une période de 6 ans, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Signatures.

(41028/777/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

CALAUDI HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 69.911.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Signature.

(41033/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

ALLOYO ERNAPOLIS HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 55.871.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Les actionnaires décident de reconduire les mandats des administrateurs actuels soit de Monsieur Marc Schintgen, Madame Ingrid Hoolants, Madame Sylvie Allen-Petit et ALPHA MANAGEMENT SERVICES S.A., ainsi que du commissaire aux comptes Madame Nadine Schintgen pour une période de six ans jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'année 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Signature.

(41029/777/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

DUSSEL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 67.764.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Signature.

(41034/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

KITZ INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 71.842.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Signature.

(41035/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

FALUN HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 73.939.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Signature.

(41036/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

SINOMAX LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mai 2002 que:

1. M. Cemil Sahin, demeurant à B-4000 Liège, rue de l'Arbre de Courte Joie 98.
2. M. Fei Gou, demeurant à B-4030 Liège, rue de Herve, 256.
3. M. Jing-Sheng Zhang, demeurant à B-4460 Grace-Hollogne, rue Neuville, 17.

ont été nommés administrateurs en remplacement de Messieurs Bruno Beernaerts, David De Marco et Alain Lam, démissionnaires.

Décharge a été donnée à ces derniers pour l'exécution de leur mandat.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41054/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

BATOS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 78.669.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Signature.

(41037/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

VOLLUPRO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 59.050.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Signature.

(41038/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

FIBIME HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 65.706.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Signature.

(41039/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

BALLEROY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 65.387.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Signature.

(41040/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

CURATOR S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.
H. R. Luxemburg B 38.265.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der ausserordentlichen Generalversammlung vom Dienstag, dem 14. Mai 2002,

abgehalten am Gesellschaftssitz

Die Versammlung hat in der vorgenannten Sitzung einstimmig folgende Beschlüsse gefaßt:

1.- Die Versammlung nimmt einstimmig den Rücktritt an von Frau I. Zerche und Herrn G. Schöbel als Verwaltungsratsmitglieder und gibt ihnen vollen Entlast.

2.- Die Versammlung ernennt einstimmig die neuen Verwaltungsratsmitglieder

Frau Silvia Gudenburg, Privatbeamtin Luxembourg, als Vorsitzende

Frau Hiltrud Lehnen, Privatbeamtin, Deutschland.

Luxemburg, den 14. Mai 2002.

Unterschrift

Die Versammlung

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2002, vol. 568, fol. 91, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41046/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

ERATO FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 73.388.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Signature.

(41041/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

SHIPTRADE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 77.263.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Signature.

(41042/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

DSB INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 71.551.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Signature.

(41043/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

LINIANTI, Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 65.410.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Signature.

(41044/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

EURO FINANCE INVEST (E.F.I.) HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 70.663.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Signature.

(41045/777/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

ARABELLA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2002.

Signature.

(41053/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

PRIAMUS INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

H. R. Luxembourg B 39.751.

Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der ausserordentlichen Generalversammlung vom Dienstag, den 2. Mai 2002,

abgehalten am Gesellschaftssitz

Die Versammlung hat in der vorgenannten Sitzung einstimmig folgende Beschlüsse gefaßt:

1.- Die Versammlung nimmt einstimmig den Rücktritt an von Frau I. Zerche als Verwaltungsratsmitglieder und gibt ihr vollen Entlast.

2.- Die Versammlung ernennt einstimmig die neuen Verwaltungsratsmitglieder:

Frau Hildtrud Lehnen, Privatbeamtin, Deutschland.

Der Verwaltungsrat setzt sich somit zusammen aus folgenden Personen:

Frau Silvia Gudenburg, Privatbeamtin, Luxembourg als Vorsitzende

Herr Hermann-Joseph Dupré, Rechtsanwalt, Deutschland

Frau Hildtrud Lehnen, Privatbeamtin, Deutschland.

Luxembourg, den 2. Mai 2002.

Unterschrift

Die Versammlung

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2002, vol. 568, fol. 91, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41047/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

LUXDIAGNOSTIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3416 Dudelange, 123, rue Sainte-Barbe.

R. C. Luxembourg B 24.804.

Modifications adoptées lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés tenue en date du 30 juin 2001 à Dudelange

Capital social

A biffer:

- «**Art. 6. des statuts:** Le capital social est fixé à cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune».

A inscrire:

- Conversion du capital social en euros conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001.

- Augmentation du capital social à concurrence de EUR 105,32 pour le porter à EUR 12.500,-.

- «**Art. 6. des statuts:** Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Capellen, le 22 avril 2002, vol. 138, fol. 52, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

(41049/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

FINANCIERE DE L'UNION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 66.855.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 mai 2002 que:

CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée ayant son siège social au 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, a été nommé Commissaire aux comptes, en remplacement de FIDEI REVISION Société à Responsabilité Limitée démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41055/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

D.I.D. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2172 Luxembourg, 10, rue Alphonse München.
R. C. Luxembourg B 4.875.

Modifications adoptées lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés tenue en date du 27 juin 2001 à Luxembourg

Capital social

A biffer:

- «**Art. 5. des statuts:** Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-) représenté par quarante (40) actions d'une valeur nominale de trente et un mille deux cent cinquante francs luxembourgeois (LUF 31.250,-) par action».

A inscrire:

- Conversion du capital social en euros conformément à la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2001.

- Suppression de la valeur nominale des actions.

- Augmentation du capital social à concurrence de EUR 13,31 pour le porter à EUR 31.000,-.

- «**Art. 5. des statuts:** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (EUR 31.000,-) représenté par quarante (40) actions sans désignation de valeur nominale».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Capellen, le 22 avril 2002, vol. 138, fol. 51, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

(41051/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

UNION INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 66.861.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 mai 2002 que:

CERTIFICA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée ayant son siège social au 50, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, a été nommée Commissaire aux comptes, en remplacement de FIDUCIAIRE DU VAL FLEURI, S.à r.l., Société à Responsabilité Limitée démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41056/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

AMERICAN CONTINENTAL PROPERTIES INTERNATIONAL (LUXEMBOURG) S.A.,**Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.
R. C. Luxembourg B 30.394.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 93, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2002.

AFFECTATION DU RESULTAT

- Résultat de l'exercice	48.200,00 EUR
- Résultats reportés	- 8.226,00 EUR
- Résultat disponible	39.974,00 EUR
- Affectation à la réserve légale	- 1.969,00 EUR
- Report à nouveau	37.405,00 EUR

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

Signature.

(41153/802/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2002.

BASE 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 72.581.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 95, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signatures

Le domiciliataire

(41057/058/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

SOPARINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 41.621.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 95, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signatures

Le domiciliataire

(41058/058/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

FULL MUSIC SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 64.073.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 95, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour FULL MUSIC SERVICES S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(41059/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

PATRIMOINE FUND SELECT CONSEIL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 78.969.

—
Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2002

Monsieur Nico Thill a été nommé Administrateur en remplacement de Monsieur Pierre Ahlborn, démissionnaire.

Composition du Conseil d'Administration

Messieurs	Antoine Calvisi	Président
	Pierre Baldauff	
	Nico Thill	

Commissaire aux comptes

ERNEST & YOUNG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2002.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2002, vol. 568, fol. 100, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41066/007/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

TWINCOM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 7, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 74.885.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 95, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2002.

Pour TWINCOM S.A.

FIDUCIAIRE FIDUFISC S.A.

Signature

(41060/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

BL ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 23.959.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2002, vol. 568, fol. 100, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

(41061/007/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

PARTNER INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 80.904.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2002, vol. 568, fol. 100, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

(41062/007/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

PARADE FONDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 83.067.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2002, vol. 568, fol. 100, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

(41063/007/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

IRS 1 FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.
R. C. Luxembourg B 72.877.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 5 juin 2002, vol. 569, fol. 4, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2002.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 29 mai 2002

L'Assemblée donne quitus aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat pendant l'année sociale se terminant au 31 décembre 2001.

Les administrateurs M. Joaquim António da Silva, M. Paulo Jorge Chanças da Costa Pedro, M. Filipe Alexandre Llorente Coisinhas, M. Emmanuel Bégat, M. Jorge Fernandes sont élus pour une période de un an et leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée Générale Annuelle de l'an 2003 statuant sur les comptes au 31 décembre 2002.

La résolution est prise de réélire PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. pour la même période que les administrateurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2002, vol. 569, fol. 4, case 5.

Pour IRS 1 FUND

Signature

(41135/032/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2002.

IRS 1 FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff, Aerogolf Center.

R. C. Luxembourg B 72.877.

Minutes of the Annual General Meeting held in Luxembourg on May 29th, 2002

The Meeting begins at 1.30 p.m.

The Meeting proceeds with the installation of the office:

President: Mr Emmanuel Bégat

Scrutineer: Mrs Sylvie Becker

Secretary: Mr Grégory Fourez

The President exposes and the Meeting states:

- that, to assist the present Meeting, Shareholders complied with the legal and statutory dispositions:

- that the present meeting is duly constituted and can validly deliberate on the points appearing in the Agenda:

Agenda:

1. Reports of the Board of Directors and of the Auditor.
2. Approval of the balance sheet as at December 31, 2001 and the profit and loss account for the financial year ending December 31, 2001.
3. Discharge to the Directors.
4. Election or re-election of the Board of Directors.
5. Re-election of the Statutory Auditor.
6. Miscellaneous.

The President exposes the points of the Agenda as follows:

1. Reports of the Board of Directors and the Statutory Auditor.

The copies of those reports are joined hereafter.

2. Approval of the balance sheet as at December and the profit and loss account for the financial year ending as at December 31, 2001.

The Meeting takes unanimously the resolution to approve the balance sheet, profit and loss accounts for the financial year ending as at December 31, 2001.

3. Discharge to the Directors.

The Meeting takes unanimously the resolution to discharge the following Directors:

Mr Armando Manuel de Carvalho Nunes,

Mr Joaquim António da Silva,

Mr Paulo Jorge Chanças da Costa Pedro,

Mr Emmanuel Bégat,

Mr Jorge Fernandes,

4. Approval of the re-election of the Board of Directors.

The Meeting unanimously decides to elect or re-elect:

Mr Joaquim António da Silva,

Mr Paulo Jorge Chanças da Costa Pedro,

Mr Filipe Alexandre Llorente Coisinhas,

Mr Emmanuel Bégat,

Mr Jorge Fernandes.

for a period of one year ending with the Annual General Meeting approving the annual account for the year ending December 31, 2002.

5. Re-election of the Statutory Auditor.

The Meeting decides to renew for the same period as the mandate of the Board of Directors, the mandate of the Statutory Auditor PricewaterhouseCoopers, S.à r.l.

6. Miscellaneous.

There being no further business to come before the Meeting, the closing of the Meeting is at 14.00 p.m.

Luxembourg, May 29th, 2002.

Signature / Signature / Signature

President / Scrutineer / Secretary

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2002, vol. 569, fol. 4, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41136/032/56) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2002.

PECAP, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 30.817.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2002, vol. 568, fol. 100, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

(41064/007/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

FUND-MARKET FUND MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 82.633.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2002, vol. 568, fol. 100, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

(41065/007/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

PATRIMOINE FUND SELECT, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 65.852.

Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 mai 2002

Monsieur Nico Thill a été nommé Administrateur en remplacement de Monsieur Pierre Ahlborn, démissionnaire.

Composition du Conseil d'Administration

Messieurs	Antoine Calvisi	Président
	Pierre Baldauff	
	Nico Thill	

Réviseur d'entreprises

ERNST & YOUNG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2002.

Pour le Conseil d'Administration

N. Uhl

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2002, vol. 568, fol. 100, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41067/007/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

HELPAK S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2952 Luxembourg, 22, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 31.190.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration qui s'est tenue le 2 décembre 2000 à Luxembourg

Résolution

Suite à la démission de Monsieur Théo Braun de son poste d'Administrateur de la société, pour raisons personnelles, le Conseil d'Administration prend la décision de ne pas le remplacer.

Extrait sincère et conforme

HELPAK S.A.H.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41151/009/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2002.

BANQUE DE LUXEMBOURG ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 23.959.

—
Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2002

L'Assemblée Générale a nommé:
Administrateur, Monsieur Pierre Ahlborn et
Administrateur-Délégué, Monsieur Sam Reckinger

Composition du Conseil d'Administration

Messieurs	Mario Keller	Président
	Sam Reckinger	Administrateur-Délégué
	Pierre Ahlborn	
	Pierre Baldauff	
	Antoine Calvisi	
	Guy Wagner	

Commissaire aux comptes

Société PricewaterhouseCoopers, S.à r.l.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 31 mai 2002.

Pour le Conseil d'Administration
N. Uhl

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2002, vol. 568, fol. 100, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41068/007/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

VETINVEST, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 33.738.

—
Extrait des délibérations de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2002

Monsieur Nico Thill a été nommé Administrateur en remplacement de Monsieur Pierre Ahlborn, démissionnaire.

Composition du Conseil d'Administration

Messieurs	Jean-Claude Dejeu	Président
	Antoine Calvisi	
	Nico Thill	

Réviseur d'entreprises

DELOITTE & TOUCHE S.A.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 22 mai 2002.

Pour le Conseil d'Administration
N. Uhl

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2002, vol. 568, fol. 100, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41069/007/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 juin 2002.

BB-TRADING LIMITED, Société à responsabilité limitée.

—
Le siège de la société BB TRADING LIMITED, S.à r.l. dans les bureaux qu'elle occupe actuellement en qualité de société domiciliée au 2, rue des Dahlias, L-1017 Luxembourg, est dénoncé.

Luxembourg, le 14 mai 2002.

M^e A. Lorang.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 93, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41161/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2002.

NEXUS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

—
STATUTS

L'an deux mille deux, le six mai.

Par-devant Maître Delvaux Jacques, notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu:

1) La société BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social au 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

ici représentée aux fins du présent acte par Monsieur Moysse Dargaa, employé privé, Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 6 mai 2002

2) La société ECOREAL S.A., société anonyme holding, ayant son siège social à L-1118 Luxembourg, 14 rue Aldringen, ici représentée aux fins du présent acte par Madame Josiane Dhamen, employée privée, Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 6 mai 2002

Les procurations pré mentionnées resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lesquels comparants, agissant ès-dites qualités, ont requis le notaire instrumentaire de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. - Dénomination, siège social, objet, durée, capital social.

Art. 1^{er}. Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme sous la dénomination de NEXUS INTERNATIONAL S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être établi, par simple décision du conseil d'administration, des succursales, agences, bureaux ou un siège administratif tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'Assemblée Générale des actionnaires délibérant comme en matière de modification de statuts.

Lorsque des événements extraordinaires, d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège ou de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La durée de la société est illimitée.

Art. 4. La société pourra accomplir toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous les transferts de propriété immobilière ou mobilière.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés luxembourgeoises et étrangères, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

La société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et émettre des emprunts obligataires, convertibles ou non, susceptibles de favoriser la réalisation de son objet social.

Elle pourra notamment employer ses fonds à l'acquisition, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, mettre en valeur ces actifs, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties. D'une façon générale elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet, en restant toutefois dans les limites de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 5. Le capital social est fixé à EUR 32.000,- représenté par 320 actions de valeur EUR 100,-.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Titre II. - Administration, surveillance.

Art. 6. La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'Assemblée Générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat, qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et révocables à tout moment.

En cas de vacance d'une place d'administrateur pour quelque cause que ce soit, les administrateurs restants désignent un remplaçant temporaire. Dans ce cas l'Assemblée Générale procédera à l'élection définitive lors de la première réunion suivante.

Art. 7. Le Conseil d'Administration pourra choisir parmi ses membres un président et pourra élire en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Si le Conseil n'a pas élu de président, la présidence de la réunion est conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'Administration pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui aura comme fonction de dresser les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration.

Le conseil d'Administration se réunit sur la convocation du président ou de deux administrateurs.

Le Conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si au moins la moitié de ses membres en fonction est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis.

En cas d'urgence les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par simple lettre, télégramme, télex ou télécopie.

Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion sera prépondérante.

Des résolutions du Conseil peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont approuvées par écrit par tous les administrateurs. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés qui ensemble formeront la résolution circulaire.

Art. 8. Les procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration sont signés par le président des séances. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux, à produire en justice ou ailleurs, sont signés par le président de la réunion ou par deux administrateurs.

Art. 9. Le Conseil d'Administration jouit des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et pour effectuer les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social.

Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'Assemblée Générale par la loi ou par les statuts est de la compétence du Conseil d'Administration.

Art. 10. Le Conseil d'Administration peut déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière, soit à des administrateurs, soit à des tierces personnes, qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société, sous observation des dispositions de l'article 60 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales.

Le Conseil peut également conférer tous mandats spéciaux, par procuration authentique ou sous signatures privées.

Art. 11. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le Conseil d'Administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables par l'Assemblée Générale qui fixe leur nombre et la durée de leur mandat.

Titre III. - Assemblées Générales.

Art. 13. L'Assemblée Générale régulièrement constituée représente l'universalité des actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier les actes qui intéressent la société.

Art. 14. L'Assemblée Générale statutaire se réunit dans la ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le quatrième jeudi du mois de mai à 14h30. Si ce jour est un jour férié, l'assemblée est reportée au premier jour ouvrable suivant.

Les Assemblées Générales, même l'Assemblée annuelle, pourront se tenir en pays étranger chaque fois que se produiront des circonstances de force majeure qui seront souverainement appréciées par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration fixera les conditions requises pour prendre part aux Assemblées Générales.

Art. 15. Les convocations pour les Assemblées Générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Chaque fois que tous les actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'Assemblée Générale peut avoir lieu sans convocations préalables.

Tout actionnaire aura le droit de vote en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Titre IV. - Année sociale, répartition des bénéfices

Art. 16. L'année sociale commence le 1^{er} janvier de chaque année et finit le 31 décembre de la même année.

Art. 17. Le bénéfice net est affecté à concurrence de cinq pourcent à la formation ou à l'alimentation du fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire quand la réserve légale atteint dix pourcent du capital nominal.

L'Assemblée Générale décide souverainement de l'affectation du solde. Les dividendes éventuellement attribués sont payés aux endroits et aux époques déterminés par le Conseil d'Administration. L'Assemblée Générale peut autoriser le Conseil d'Administration à payer les dividendes en toute autre monnaie que celle dans laquelle le bilan est dressé et à déterminer souverainement le taux de conversion du dividende dans la monnaie du paiement effectif.

Le Conseil d'Administration est autorisé à effectuer la distribution d'acomptes sur dividendes en observant les prescriptions légales alors en vigueur.

La société peut racheter ses propres titres moyennant ses réserves libres, en respectant les conditions prévues par la loi. Aussi longtemps que la société détient ces titres en portefeuille ils sont dépouillés de leur droit de vote et de leur droit aux dividendes.

Titre V. - Dissolution, liquidation

Art. 18. La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'Assemblée Générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Disposition Générale

Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que celles des lois modificatives.

Dispositions Transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se terminera le 31 décembre 2002.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2003.

Souscription et Libération

Les actions ont été souscrites comme suit:

1. BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.,	319 actions
2. E COREAL S.A.	1 action
Total:	320 action ^S

Toutes ces actions ont été immédiatement et entièrement libérées par versements en espèces, si bien que la somme de EUR 32.000,00, se trouve dès maintenant à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Constatation

Le Notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mille neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ EUR 1.400,-.

Réunion en assemblée générale

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, déclarent se réunir à l'instant en Assemblée Générale Extraordinaire et prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à 4.

Sont nommés administrateurs pour une durée de 6 an(s):

- ° Monsieur Edward Bruin maître en droit, 12-16, avenue Monterey L-2163 Luxembourg
- ° Monsieur Moyse Dargaa licencié en sciences fiscales, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
- ° Madame Sabine Plattner licencié en économie bancaire, 12-16, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg
- ° Monsieur Claudio Fenucci, administrateur de sociétés, Via Giancarlo Pitossi, 14, 00135 Roma, Italie.

2. Le nombre de commissaires est fixé à 1.

Est nommé commissaire pour une durée de 6 an(s), la société COMCOLUX S.A., avec siège social au 123, avenue du X Septembre à L-2551, Luxembourg.

3. Le siège social de la société est fixé au 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue française aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Dargaa, J. Dhamen, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2002, vol. 135S, fol. 36, case 11. – Reçu 320 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2002.

J. Delvaux.

(41192/208/166) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2002.

EUROINIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 57.659.

L'an deux mille deux, le six mai.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société dénommée EUROINIM S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 13, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 57.659,

constituée aux termes d'un acte reçu en date du 23 décembre 1996 par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C de 1997, page 8.968,

et dont les statuts ont été modifiés par le notaire soussigné en date du 25 novembre 1997, publié au Mémorial C de 1998, page 7.280.

L'assemblée est présidée par Monsieur Lino Berti, employé privé, Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Lorenzo Patrassi, employé privé, Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Christophe Velle, employé privé, Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

Le bureau ainsi constitué, dresse la liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec les procurations, pour être soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Le président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

I. Que le capital social de la société prédésignée s'élève actuellement à EUR 1.074.618,42 (un million soixante quatorze mille six cent dix-huit euros virgule quarante-deux cents), représenté par 43.350 (quarante trois mille trois cent cinquante) actions entièrement libérées.

II. Que suivant la liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social souscrit, sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, qui peut en conséquence délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

III. Que la présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1. Réduction de capital d'un montant de EUR 405,42 (quatre cent cinq euros et quarante deux centimes), en vue de ramener le capital social souscrit, lequel s'établit suite à la conversion légale du franc luxembourgeois en EURO à EUR 1.074.618,42 (un million soixante quatorze mille six cent dix-huit euros et quarante deux centimes),

à EUR 1.074.213 (un million soixante quatorze mille deux cent treize euro), sans annulation d'actions mais par la seule réduction de la valeur nominale de 43.350 (quarante trois mille trois cent cinquante) actions existantes, pour ramener celle-ci à EUR 24,78 par action,

par le transfert de la réduction à un compte de réserve spécial, dont il ne peut être disposé que pour procéder à une augmentation de capital ou à une réduction de capital, en suivant la procédure de la réduction de capital.

2. Augmentation du capital social souscrit à concurrence de EUR 4.431.679,98 (quatre millions quatre cent trente et un mille six cent soixante dix neuf euros et quatre vingt dix huit centimes),

en vue de porter le capital social de EUR 1.074.213 (un million soixante quatorze mille deux cent treize euro), à EUR 5.505.892,98 (cinq millions cinq cent cinq mille huit cent quatre vingt douze euros et quatre vingt dix huit centimes),

par la création et l'émission de 178.841 (cent soixante dix huit mille huit cent quarante et un) actions nouvelles d'une valeur nominale de Euro 24,78 (vingt quatre euros et soixante dix huit centimes) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

3. Souscription et libération intégrale des actions nouvelles par un versement en numéraire de la part d'un actionnaire.

4. Renonciation par l'autre actionnaire à son droit de souscription préférentiel par rapport à l'augmentation de capital ci-dessus, sur le vu de la renonciation expresse de ce dernier à ce droit.

5. Modification subséquente de l'article 5 des statuts de façon à lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à cinq millions cinq cent cinq mille huit cent quatre vingt douze euros et quatre vingt dix-huit centimes (EUR 5.505.892,98), représenté par deux cent vingt deux mille cent quatre-vingt onze (222.191) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre euros et soixante dix-huit centimes (EUR 24,78) chacune entièrement libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée des actionnaires décide de réduire le capital d'un montant de EUR 405,42 (quatre cent cinq euros et quarante deux centimes),

en vue de ramener le capital social souscrit, lequel s'établit suite à la conversion légale du franc luxembourgeois en EURO à EUR 1.074.618,42 (un million soixante quatorze mille six cent dix-huit euros et quarante deux centimes), à EUR 1.074.213 (un million soixante quatorze mille deux cent treize euro),

sans annulation d'actions mais par la seule réduction de la valeur nominale de 43.350 (quarante trois mille trois cent cinquante) actions existantes, pour ramener celle-ci à EUR 24,78 par action,

par le transfert de la réduction à un compte de réserve spécial, dont il ne peut être disposé que pour procéder à une augmentation de capital ou à une réduction de capital, en suivant la procédure de la réduction de capital.

Deuxième résolution

L'assemblée des actionnaires décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 4.431.679,98 (quatre millions quatre cent trente et un mille six cent soixante dix neuf euros et quatre vingt dix huit centimes),

en vue de porter le capital social de son montant actuel de EUR 1.074.213 (un million soixante quatorze mille deux cent treize euro), à EUR 5.505.892,98 (cinq millions cinq cent cinq mille huit cent quatre vingt douze Euros et quatre vingt dix huit Centimes),

par la création et l'émission de 178.841 (cent soixante dix huit mille huit cent quarante et un) actions nouvelles d'une valeur nominale de Euro 24,78 (vingt quatre euros et soixante dix huit centimes) chacune,

à souscrire au pair et à libérer intégralement en espèces par un ancien actionnaire.

Souscription

Alors est intervenue la Société Européenne de Banque avec siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, représentée par Monsieur Lino Berti et Monsieur Christophe Velle, tous deux employés privés, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire de l'actionnaire majoritaire, tel qu'il figure sur la liste de présence, en vertu d'une procuration donnée le 24 avril 2002,

laquelle, es-qualité qu'elle agit, déclare souscrire à la totalité des 178.841 (cent soixante dix huit mille huit cent quarante et un) actions nouvelles d'une valeur nominale de Euro 24,78 (vingt quatre euros et soixante dix huit centimes) chacune,

qu'elle libère intégralement par un versement en espèces d'un montant total de EUR 4.431.679,98,- (quatre millions quatre cent trente et un mille six cent soixante dix neuf euros et quatre vingt dix huit centimes)

Ce montant total est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

L'assemblée réunissant l'intégralité du capital social de la société, accepte, à l'unanimité, la souscription des 178.841 (cent soixante dix huit mille huit cent quarante et un) actions nouvelles par l'actionnaire majoritaire.

Renonciation

L'assemblée constate que l'actionnaire minoritaire a renoncé à son droit de souscription préférentiel par rapport à l'augmentation de capital décidée ci-avant, sur le vu de la renonciation expresse de l'actionnaire concerné, donnée le

laquelle renonciation, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et par le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Troisième résolution

L'assemblée des actionnaires décide de modifier l'article 5 des statuts pour l'adapter aux résolutions qui précèdent, lequel article 5 se lit désormais comme suit:

«**Art. 5.** Le capital souscrit est fixé à cinq millions cinq cent cinq mille huit cent quatre vingt douze euros et quatre vingt dix-huit centimes (EUR 5.505.892,98) représenté par deux cent vingt deux mille cent quatre-vingt onze (222.191) actions d'une valeur nominale de vingt-quatre euros et soixante dix-huit centimes (EUR 24,78) chacune entièrement libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, suite à la présente augmentation de capital, est estimé à 47.400,00.-.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare conformément aux dispositions de l'article 32-1 de la loi coordonnée sur les sociétés que les conditions requises pour l'augmentation de capital, telles que contenues à l'article 26, ont été remplies.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. Berti, L. Patrassi, Ch. Velle, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2002, vol. 135S, fol. 36, case 9. – Reçu 44.316,80 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2002.

J. Delvaux.

(41194/208/126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2002.

FARFINANCE I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 77.029.

L'an deux mille deux, le sept mai.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société dénommée FARFINANCE I S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous la section B et le numéro 77.029,

constituée aux termes d'un acte reçu en date du 10 juillet 2000 par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C - 2000, page 42984, et dont les statuts ont été modifiés par le notaire soussigné en date du 15 novembre 2001, en voie de publication au Mémorial C de 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Lino Berti, employé privé, Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Luca Lazzati, employé privé, Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Corinne Watteyne, employée privée, Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

Le bureau ainsi constitué, dresse la liste de présence, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal, ensemble avec les procurations, pour être soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Le président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

I. Que le capital social de la société prédésignée s'élève actuellement à EUR 4.528.000 (quatre millions cinq cent vingt-huit mille Euro), représenté par 45.280 (quarante-cinq mille deux cent quatre-vingt) actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent Euro) chacune, entièrement libérées.

II. Que suivant la liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social souscrit, sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, qui peut en conséquence délibérer et décider valablement sur tous les points à l'ordre du jour.

III. Que la présente assemblée a pour ordre du jour les points suivants:

1) Augmentation du capital social souscrit à concurrence de EUR 3.410.000 (trois millions quatre cent dix mille Euro), pour le porter de son montant actuel de EUR 4.528.000 (quatre millions cinq cent vingt-huit mille euros) à EUR 7.938.000 (sept millions neuf cent trente-huit mille euros), par la création et l'émission de 34.100 (trente-quatre mille cent) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100 (cent Euro) chacune, à souscrire au pair et à libérer intégralement en espèces.

2) Souscription et libération intégrale des actions nouvelles par un versement en numéraire de la part d'un actionnaire.

3) Renonciation par l'autre actionnaire à son droit de souscription préférentiel par rapport à l'augmentation de capital ci-dessus, sur le vu de la renonciation expresse de ce dernier à ce droit.

4) Instauration d'un capital autorisé de EUR 15.000.000 (quinze millions d'Euro), divisé en 150.000 (cent cinquante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent Euro) chacune, avec pouvoir au conseil d'administration, pendant une période de cinq ans prenant fin le sept mai 2007, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés de réserves disponibles ou de primes d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

5) Autorisation au conseil d'administration de déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de la ou des augmentations de capital et autorisation au conseil d'administration de faire constater authentiquement chaque augmentation du capital social et de faire adapter, en même temps, l'article 5 des statuts aux changements intervenus.

6) Modification de l'article 5 des statuts pour l'adapter aux résolutions prises sur base de l'agenda, et lequel se lira désormais comme suit:

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à EUR 7.938.000 (sept millions neuf cent trente-huit mille Euro), représenté par 79.380 (soixante-dix-neuf mille trois cent quatre-vingt) actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent Euro) chacune, entièrement libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital autorisé est fixé à EUR 15.000.000 (quinze millions d'Euro), divisé en 150.000 (cent cinquante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent Euro) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 7 mai 2007, à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés de réserves disponibles ou de primes d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

7) Divers

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée des actionnaires décide d'augmenter le capital social à concurrence de EUR 3.410.000 (trois millions quatre cent dix mille Euro),

pour le porter de son montant actuel de EUR 4.528.000 (quatre millions cinq cent vingt-huit mille Euro) à EUR 7.938.000 (sept millions neuf cent trente-huit mille Euros),
par la création et l'émission de 34.100 (trente-quatre mille cent) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100 (cent Euro) chacune,
à souscrire au pair et à libérer intégralement en espèces par un ancien actionnaire.

Souscription

Alors est intervenue la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE avec siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, représentée par M. L. Berti et C. Watteyne, préqualifiés,
agissant en sa qualité de mandataire de l'actionnaire majoritaire, tel qu'il figure sur la liste de présence, en vertu d'une procuration donnée le 7 mai 2002,

laquelle, es-qualité qu'elle agit, déclare souscrire à la totalité des 34.100 (trente-quatre mille cent) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100 (cent Euro) chacune,
qu'elle libère intégralement par un versement en espèces d'un montant total de EUR 3.410.000 (trois millions quatre cent dix mille Euro).

Ce montant total est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

L'assemblée réunissant l'intégralité du capital social de la société, accepte, à l'unanimité, la souscription des 34.100 (trente-quatre mille cent) actions nouvelles par l'actionnaire majoritaire.

Renonciation

L'assemblée constate que l'actionnaire minoritaire a renoncé à son droit de souscription préférentiel par rapport à l'augmentation de capital décidée ci-avant, sur le vu de la renonciation expresse de l'actionnaire concerné, donnée le 7 mai 2002,

laquelle renonciation, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et par le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Deuxième résolution

L'assemblée des actionnaires décide d'instaurer un capital autorisé de EUR 15.000.000 (quinze millions d'Euro), divisé en 150.000 (cent cinquante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent Euro) chacune,

avec pouvoir au conseil d'administration, pendant une période de cinq ans prenant fin le 7 mai 2007, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission, à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés de réserves disponibles ou de primes d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

Troisième résolution

L'assemblée des actionnaires autorise le conseil d'administration à déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de la ou des augmentations de capital et autorisation au conseil d'administration de faire constater authentiquement chaque augmentation du capital social et de faire adapter, en même temps, l'article 5 des statuts aux changements intervenus.

Quatrième résolution

L'assemblée des actionnaires décide de modifier l'article 5 des statuts pour l'adapter aux résolutions qui précèdent, lequel article 5 se lit désormais comme suit:

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à EUR 7.938.000 (sept millions neuf cent trente-huit mille Euro), représenté par 79.380 (soixante-dix-neuf mille trois cent quatre-vingt) actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent Euro) chacune, entièrement libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital autorisé est fixé à EUR 15.000.000 (quinze millions d'Euro), divisé en 150.000 (cent cinquante mille) actions d'une valeur nominale de EUR 100 (cent Euro) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 7 mai 2007, à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés de réserves disponibles ou de primes d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, suite à la présente augmentation de capital, est estimé à EUR 36.733,84.-

Déclaration

Le notaire soussigné déclare conformément aux dispositions de l'article 32-1 de la loi coordonnée sur les sociétés que les conditions requises pour l'augmentation de capital, telles que contenues à l'article 26, ont été remplies.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. Berti, L. Lazzati, C. Watteyne, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2002, vol. 135S, fol. 40, case 3. – Reçu 34.100 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2002.

J. Delvaux.

(41197/208/156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2002.

**ALGARVE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
(anc. Société Anonyme Holding).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 45.134.

L'an deux mille deux, le six mai.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville,

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding de droit luxembourgeois dénommée ALGARVE INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce sous la section B et le numéro 45.134,

constituée par acte reçu par le notaire Marc Elter, alors de résidence à Luxembourg, le 28 septembre 1993, publié au Mémorial C de 1993, page 26504,

et les statuts ont été modifiés par acte du même notaire en date du 15 mai 1995, publié au Mémorial C de 1995, page 19367.

L'assemblée des actionnaires est présidée par Monsieur Lino Berti, employé privé, Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Lorenzo Patrassi, employé privé, Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

L'assemblée des actionnaires désigne comme scrutateur Monsieur Christophe Velle, employé privé, Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

Le bureau ainsi constitué dresse la liste de présence, laquelle, après avoir été signée par tous les actionnaires présents et les porteurs de procurations des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée à la présente minute avec laquelle elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Monsieur le Président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

I. Suivant la liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'entière du capital social souscrit sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, laquelle peut valablement délibérer et décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Abandon du statut de société holding et modification subséquente de l'article 3 des statuts, relatifs à l'objet social, pour lui donner désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement, tous concours, prêts, avances ou garanties.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.»

2. Divers

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée des actionnaires de changer l'objet social de la société en Soparfi, et modifie en conséquence l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et entre autres l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle participe ou auxquelles elle s'intéresse directement ou indirectement, tous concours, prêts, avances ou garanties.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.»

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu et traduit en une langue connue des comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. Berti, L. Patrassi, Ch. Velle, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2002, vol. 135S, fol. 36, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2002.

J. Delvaux.

(41195/208/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2002.

CRESTA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration du 3 juin 2002 qu'après des démissions d'administrateurs et des cooptations, le conseil d'administration se compose actuellement comme suit:

- Monsieur Victor Elvinger, avocat, demeurant à Luxembourg
- BRETONIA HOLDING S.A., avec siège social à Panama
- SKYLINE WORLD INTERNATIONAL S.A., avec siège social à Panama

Commissaire aux comptes:

- CORAL MANAGEMENT COMPANY TRADING LTD., avec siège social aux Iles Vierges Britanniques

Le siège social est transféré au 39, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 juin 2002.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2002, vol. 568, fol. 93, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41109/304/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2002.

**ASIAN MARKETING SERVICES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. ASIAN MARKETING SERVICES S.A.).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 52.802.

L'an deux mille deux, le vingt-trois mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société établie et avec siège social à Luxembourg sous la dénomination de ASIAN MARKETING SERVICES S.A.. R.C. N°B 52.802, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 8 novembre 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 19 du 11 janvier 1996.

La séance est ouverte à seize heures sous la présidence de Madame Kerstin Kleudgen, employée privée, avec adresse professionnelle au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange.

Madame la Présidente expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de mille (1.000,-) francs luxembourgeois (LUF) chacune, constituant l'in-

tégralité du capital social d'un million deux cent cinquante mille (1.250.000,-) francs luxembourgeois (LUF), sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocation préalable après avoir pris connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous représentés restera annexée au présent procès-verbal, pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Renonciation à la version anglaise des statuts.
2. Changement de la dénomination de la Société en ASIAN MARKETING SERVICES HOLDING S.A. et modification subséquente de l'article 1^{er}, alinéa 1^{er} des statuts.
3. Suppression de la valeur nominale des actions et changement de la devise du capital social de francs luxembourgeois en euros au cours de 1,- euro pour 40,3399 francs luxembourgeois de sorte que le capital s'élève désormais à trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf (30.986,69) euros représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.
4. Augmentation du capital social à concurrence de 263,31 euros pour le porter de son montant converti de 30.986,69 euros à 31.250,- euros sans émission d'actions nouvelles et libération en espèces.
5. Fixation de la valeur nominale des actions à vingt-cinq (25,-) euros.
6. Acceptation de la démission des administrateurs actuels et décharge à leur donner.
7. Nomination de trois nouveaux administrateurs.
8. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et décharge à lui donner.
9. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.
10. Divers.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et, après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de renoncer à la version anglaise des statuts.

Deuxième résolution

La dénomination de la Société est changée en ASIAN MARKETING SERVICES HOLDING S.A.

En conséquence l'article 1, alinéa 1^{er} des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 1. Alinéa 1^{er}.** Il existe une société anonyme holding sous la dénomination de ASIAN MARKETING SERVICES HOLDING S.A.»

Troisième résolution

La valeur nominale des actions est supprimée et le capital social est désormais exprimé en euros, de sorte qu'il est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.

Quatrième résolution

Le capital social de la Société est augmenté à concurrence de deux cent soixante trois euros et trente et un cents (EUR 263,31) pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans valeur nominale à trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 31.250,-) sans émission d'actions nouvelles.

Le montant de deux cent soixante-trois euros et trente et un cents (EUR 263,31) a été intégralement libéré en espèces par les actionnaires existants au prorata de leur participation dans le capital, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire.

Cinquième résolution

La valeur nominale des actions est fixée à vingt-cinq euros (EUR 25,-).

Sixième résolution

En conséquence des trois résolutions qui précèdent l'article 3 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à trente et un mille deux cent cinquante euros (EUR 31.250,-), divisé en mille deux cent cinquante (1.250) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

Septième résolution

L'Assemblée Générale accepte la démission de Monsieur A.C. Prevel, de Monsieur Paul J. Williams et de Madame E.G. Gibson de leurs fonctions d'administrateurs et, par vote spécial leur donne décharge pour leurs mandats jusqu'à ce jour.

Sont nommés en leur remplacement à partir de ce jour:

- Monsieur Sylvain Kirsch, dirigeant de société, demeurant au 3, rue des Bleuets, L-1242 Luxembourg,
- Monsieur Claude Schmit, dirigeant de société, demeurant au 65, route de Trêves, 2633 Senningerberg et
- Monsieur Norbert Wrobel, homme d'affaires, demeurant au 4, Cité Flammant, L-6115 Junglinster.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale accepte la démission du commissaire aux comptes actuel EUROPEAN AUDITING S.A. et, par vote spécial lui donne décharge pour son mandat jusqu'à ce jour.

Est nommé en son remplacement à partir de ce jour:

- EURO ASSOCIATES, une société avec siège social au 33, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à seize heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: K. Kleudgen, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 135S, fol. 54, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2002.

Signée par Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

M. Weinandy.

(41198/230/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2002.

**ASIAN MARKETING SERVICES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding,
(anc. ASIAN MARKETING SERVICES S.A.).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 52.802.

Statuts coordonnés suivant l'acte N° 610 du 23 mai 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2002.

A. Schwachtgen

Notaire

(41199/230/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2002.

FARINA EUROPEAN INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 31.647.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 mai 2002.

FIDUPAR

Signatures

(41137/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2002.

FARINA EUROPEAN INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 31.647.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 19 octobre 1999 à 10.00 heures à Luxembourg

- L'Assemblée Générale Statutaire décide de renouveler le mandat du Commissaire aux Comptes et de Messieurs Jean Quintus et Joseph Winandy, Administrateurs.

- L'Assemblée prend acte de la démission de M. Gérard Coene de son poste d'Administrateur et le remercie pour sa précieuse collaboration. L'Assemblée nomme en remplacement Monsieur Koen Lozie, Administrateur de Société demeurant à Luxembourg au poste d'Administrateur.

- Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2000.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2002, vol. 568, fol. 97, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(41145/009/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2002.

ECONOMIC, GmbH, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-2210 Luxemburg, 66, boulevard Napoléon I^{er}.
H. R. Luxemburg B 54.281.

Im Jahre zweitausendzwei, den zweiundzwanzigsten Mai.

Vor dem unterzeichneten Notar André-Jean-Joseph Schwachtgen, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Ist erschienen:

Herr Jürgen Diedrich, Kaufmann, wohnhaft in D-50354 Hürth, 42, Steinackerstrasse, hier vertreten durch Herrn Raymond Thill, maître en droit, wohnhaft in Luxemburg, aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift, gegeben in Luxemburg, am 14. Mai 2002.

Welche Vollmacht nach ne varietur Paraphierung durch die Bevollmächtigte und den unterfertigten Notar gegenwärtiger Urkunde beigefügt bleibt, um mit derselben einregistriert zu werden.

Dieser Komparent, vertreten wie vorgenannt, ersuchte den unterfertigten Notar folgendes zu beurkunden:

1) der Komparent ist alleiniger Besitzer aller Anteile der unipersonalen Gesellschaft mit beschränkter Haftung ECONOMIC, GmbH, R.C. Nummer B 54.281, mit Sitz in Kehlen, gegründet durch Urkunde aufgenommen durch den instrumentierenden Notar am 29. Februar 1996, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 290 vom 14. Juni 1996.

Die Satzung der Gesellschaft wurde mehrmals abgeändert und zuletzt durch eine Urkunde des instrumentierenden Notars vom 22. November 1996, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nummer 81 vom 20. Februar 1997.

2) das Gesellschaftskapital war vormals festgesetzt auf fünfhunderttausend (500.000,-) Franken aufgeteilt in fünfhundert (500) Anteile mit einem vormaligen Nominalwert von je eintausend (1.000,-) Franken.

Der einzige Gesellschafter fasste alsdann folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Das Gesellschaftskapital ist fortan auf EUR 12.394,67 festgesetzt, eingeteilt in fünfhundert (500) Anteile mit einem Nennwert von je vierundzwanzig Euro achtundsiebzig Cent (24,78), alle gezeichnet und vollständig in bar eingezahlt.

Zweiter Beschluss

Infolge des vorhergehenden Beschlusses wird Artikel 6 der Satzung abgeändert und In Zukunft folgenden Wortlaut haben:

«**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital ist festgesetzt auf zwölftausenddreihundertvierundneunzig Euro siebenundsechzig (12.394,67) aufgeteilt in fünfhundert (500) Anteile mit einem Nennwert von je vierundzwanzig Euro achtundsiebzig Cent (24,78), alle gezeichnet und vollständig in bar eingezahlt.»

Dritter Beschluss

Der Sitz der Gesellschaft wird nach L-2210 Luxemburg, 66, Boulevard Napoléon I^{er} verlegt.

Infolgedessen wird der erste Absatz von Artikel 3 der Satzung abgeändert und In Zukunft folgenden Wortlaut haben:

«**Art. 3. Erster Absatz.** Der Sitz der Gesellschaft ist in Luxemburg.»

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorherstehenden an den Bevollmächtigten des Komparenten, hat derselbe mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 135S, fol. 54, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signée par Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

Luxembourg, le 4 juin 2002.

M. Weinandy.

(41204/230/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2002.

ECONOMIC, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 66, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 54.281.

Statuts coordonnés suivant l'acte N° 597 du 22 mai 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2002.

Pour André Schwachtgen

Signature

(41205/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2002.

SEVEN SEASONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 15, Esplanade de la Moselle.
R. C. Luxembourg B 51.546.

L'an deux mille deux, le vingt-quatre mai.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une Assemblée Générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme établie et ayant son siège social à Wasserbillig sous la dénomination de SEVEN SEASONS S.A., R.C. B Numéro 51.546, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 28 juin 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 470 du 20 septembre 1995.

La séance est ouverte à dix heures sous la présidence de Monsieur Stefan Kähler, commerçant, demeurant à Trèves.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Raymond Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Marc Prospert, maître en droit, demeurant à Bertrange.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les mille (1.000) actions ayant eu une valeur nominale de cent (100,-) marks allemands chacune constituant l'intégralité du capital social antérieur de cent mille (100.000,-) marks allemands sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, sans convocations préalables, tous les membres de l'assemblée ayant consenti à se réunir sans autres formalités, après avoir eu connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires tous présents ou représentés et des membres du bureau restera annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Suppression de la valeur nominale des actions et changement de la devise du capital social de marks allemands en euros au cours de 1 euro pour 1,95583 DM.

2. Augmentation du capital social par incorporation de bénéfices reportés d'un montant de cent soixante-dix mille euros et quatre-vingt-deux cents (EUR 170,82) pour le porter de son montant actuel de cinquante et un mille cent vingt-neuf euros et dix-huit cents (EUR 51.129,18) à cinquante et un mille trois cents euros (EUR 51.300,-) sans émission d'actions nouvelles.

3. Fixation de la valeur nominale d'une (1) action à cent euros (EUR 100,-)

4. Modification subséquente de l'article 3 des statuts.

5. Transfert du siège social de 80, route de Luxembourg, L-6633 Wasserbillig au 15, Esplanade de la Moselle, L-6637 Wasserbillig.

6. Divers

L'assemblée après avoir approuvé l'exposé de Monsieur le Président et reconnu qu'elle était régulièrement constituée a pris, après délibération, les résolutions suivantes à l'unanimité des voix.

Première résolution

La valeur nominale des actions est supprimée et le capital social est désormais exprimé en euros, de sorte qu'il est fixé à cinquante et un mille cent vingt-neuf euros dix-huit cents (EUR 51.129,18), divisé en mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Deuxième résolution

Le capital social de la société est augmenté à concurrence de cent soixante dix euros quatre-vingt-deux cents (EUR 170,82) pour le porter de son montant actuel de cinquante et un mille cent vingt-neuf euros dix-huit cents (EUR 51.129,18) à cinquante et un mille trois cents euros (EUR 51.300,-) sans émission d'actions nouvelles.

Le montant de cent soixante dix euros quatre-vingt-deux cents (EUR 170,82) a été intégralement libéré par incorporation partielle de bénéfices reportés.

La réalité de ces bénéfices reportés a été prouvée au notaire instrumentaire par la remise d'un bilan établi au 31 décembre 2000, ainsi que d'une attestation établie en date du 6 février 2002 par le commissaire aux comptes de la Société, EUROTRUST S.A., lesquels bilan et attestation resteront annexés au présent acte pour être enregistrés en même temps.

Troisième résolution

La valeur nominale des actions est fixée à cent euros (EUR 100,-) par action. En conséquence le nombre d'actions est réduit de mille (1.000) à cinq cent treize (513).

Le Conseil d'Administration est chargé de procéder à la répartition des cinq cent treize (513) actions précitées au prorata des participations respectives de tous les actionnaires.

Quatrième résolution

Suite aux trois résolutions qui précèdent, l'article 3 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à cinquante et un mille trois cents euros (EUR 51.300,-), divisé en cinq cent treize (513) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.»

Cinquième résolution

Le siège social de la société est transféré du 80, route de Luxembourg, L-6633 Wasserbillig au 15, Esplanade de la Moselle, L-6637 Wasserbillig.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à dix heures quinze.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.
Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec Nous, notaire la présente minute.

Signé: S. Kähler, R. Thill, M. Prospert, A. Schwachtgen.
Enregistré à Luxembourg, le 28 mai 2002, vol. 135S, fol. 55, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signée par Maître Martine Weinandy, notaire de résidence à Clervaux, en remplacement de son collègue Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absent.

Luxembourg, le 4 juin 2002
(41206/230/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2002.

M. Weinandy.

SEVEN SEASONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 15, Esplanade de la Moselle.
R. C. Luxembourg B 51.546.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 627 du 24 mai 2002 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juin 2002.

Pour A. Schwachtgen

Signature

(41207/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2002.

FERMOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

STATUTS

L'an deux mille deux, le dix-sept mai.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

1.- Monsieur Manuel Antunes Figueiras Moreira, employé privé, demeurant à L-2561 Luxembourg, 33, rue de Strasbourg;

2.- Monsieur Fernando Castanheira Marques, indépendant, demeurant à L-5750 Frisange, 67, rue de Mondorf.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de FERMOR, S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision de l'assemblée générale des associés.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'un café-sandwicherie avec débit de boissons alcooliques et non-alcooliques.

Elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est illimitée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année. Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société pour finir le trente et un décembre deux mille deux.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-quatre euros (EUR 124,-) chacune.

Ces parts ont été souscrites comme suit:

1.- par Monsieur Manuel Antunes Figueiras Moreira, employé privé, demeurant à L-2561 Luxembourg, 33, rue de Strasbourg, cinquante parts sociales.	50
2.- par Monsieur Fernando Castanheira Marques, indépendant, demeurant à L-5750 Frisange, 67, rue de Mondorf, cinquante parts sociales.	50
Total: cent parts sociales.	100

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ce que les associés reconnaissent mutuellement.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 9. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision des associés.

A moins que les associés n'en décident autrement, le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances.

Art. 10. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci, ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 11. Le décès, l'interdiction ou la faillite de l'un des associés n'entraîneront pas la dissolution de la société. Les héritiers de l'associé prédécédé n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société. Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

Art. 12. Chaque année, le 31 décembre, il sera dressé un inventaire de l'actif et du passif de la société. Le bénéfice net constaté, déduction faite des frais généraux, traitements et amortissements, sera réparti de la façon suivante:

- cinq pour cent (5,00 %) pour la constitution d'un fonds de réserve légal, dans la mesure des dispositions légales;
- le solde restera à la libre disposition des associés.

Art. 13. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.

Art. 14. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, l'associé unique exerce les mêmes pouvoirs que ceux attribués à l'assemblée des associés dans la société à responsabilité limitée.

Les décisions de l'associé unique prises dans ce cadre sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit. De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

Art. 15. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à huit cents euros (EUR 800,-).

Assemblée générale extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est à L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

- Est nommée gérante technique pour une durée indéterminée, Madame Tatiana Dziki, employée privée, épouse de Monsieur Fernando Castanheira Marques, demeurant à L-5750 Frisange, 67, rue de Mondorf, ici présente et cet acceptant.

- Sont nommés gérants administratifs pour une durée indéterminée:

- a) Monsieur Manuel Antunes Figueiras Moreira, préqualifié, et
- b) Monsieur Fernando Castanheira Marques, préqualifié.

- La société se trouve valablement engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes des trois gérants. Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée en une langue d'eux connue aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Figueiras Moreira, Castanheira Marques, Dziki, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2002, vol. 12CS, fol. 72, case 12. – Reçu 124 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 4 juin 2002.

T. Metzler.

(41256/222/84) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 juin 2002.